



Signataire : Sébastien Desfayes

Date de dépôt : 23 avril 2026

Question écrite urgente

Fonds des épizooties : un instrument de réaction... ou de contemplation ?

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) rappelle opportunément que les épizooties ne relèvent pas uniquement des manuels théoriques, mais peuvent également se manifester dans la réalité des exploitations agricoles.

Fort heureusement, les pouvoirs publics ne sont pas démunis face à ce type de situation : un fonds des épizooties existe. Sa vocation est connue, sa légitimité reconnue, et son utilité ne fait, en principe, guère de doute. Conçu pour intervenir en cas de crise sanitaire, il devrait constituer un levier d'action rapide et concret.

Cependant, à l'épreuve des faits, ce fonds semble faire preuve d'une remarquable discrétion. A tel point que certains acteurs de terrain s'interrogent : s'agit-il d'un instrument d'intervention... ou d'un mécanisme dont la principale qualité réside dans sa capacité à demeurer intact ?

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Combien de soutiens ont été effectivement accordés à ce jour en lien avec la DNC, et peut-on considérer que ces montants traduisent une mobilisation du fonds ou plutôt une forme de retenue exemplaire ?***
- 2. Le Conseil d'Etat identifie-t-il des obstacles expliquant cette mobilisation mesurée : complexité administrative, prudence juridique ou volonté assumée de préserver le fonds pour des circonstances jugées encore plus exceptionnelles ?***

3. *Le fonctionnement actuel du fonds permet-il, selon le Conseil d'Etat, de répondre à une crise sanitaire réelle, ou s'inscrit-il davantage dans une logique de disponibilité théorique ?*
4. *Le Conseil d'Etat estime-t-il que le signal envoyé aux milieux agricoles – celui d'un fonds existant mais peu sollicité – est de nature à renforcer la confiance dans les instruments publics de gestion des crises ?*
5. *Le Conseil d'Etat peut-il confirmer que la gouvernance du fonds ne souffre pas d'une « diète excessive » au point de limiter inutilement son usage en période de crise et que les acteurs vétérinaires restent pleinement engagés au service des éleveuses et éleveurs ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera.